

***Bienvenue***



***Municipalité de***  
***St-Eugène-d'Argentenay***

# *Bienvenue*

## *à St-Eugène-d'Argentanay*

Il nous fait plaisir de vous accueillir parmi nous. En espérant que ce document vous informera grandement sur tous les services offerts dans notre municipalité.

### **MOT DU MAIRE**

Il me fait plaisir, en tant que maire, de vous souhaiter la bienvenue dans notre municipalité à l'occasion de votre récente arrivée. La présence des citoyens constitue un élément valable dans la composante de notre communauté.

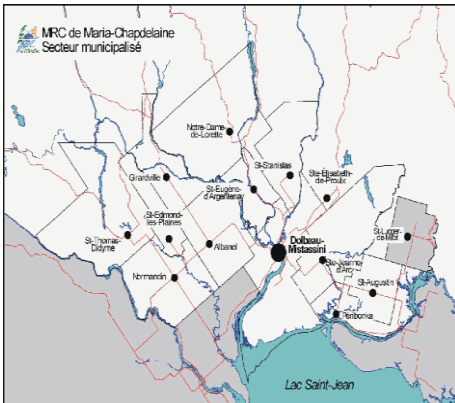
Je souhaite que votre intégration soit facile parmi les membres de notre paroisse, et vous invite à vous associer à nos différents mouvements à caractères sociaux, culturels et économiques. Pour avoir des renseignements à ces sujets, un document pour les nouveaux arrivants est disponible au bureau municipal.

C'est avec considération que je vous souhaite la bienvenue dans notre milieu, et espère que celui-ci saura vous charmer.

Monsieur le Maire, Michel Villeneuve



## UN PEU D'HISTOIRE ...



St-Eugène a été ouvert à la colonisation vers 1895 avec l'arrivée du premier colon. En 1923, vu le succès de la colonisation, la municipalité était devenue assez grande pour se libérer de la tutelle de la ville de Mistassini pour constituer un premier conseil.

Le premier à œuvrer dans les limites de ce qui allait devenir par la suite la municipalité de St-Eugène fut M. Hilaire Couture, originaire du comté de Standstead qui s'y installa vers 1985. D'autres défricheurs de plus en plus nombreux, viennent ensuite ouvrir de nouvelles terres à la culture.

Au début, tout se faisait à Mistassini. Cependant, au fil des années, la population augmente et des structures sont mises en place afin de répondre aux besoins communs.

C'est ainsi qu'en 1923 ont lieu les premières élections et la paroisse est érigée en municipalité. Onze ans plus tard a lieu la bénédiction de l'église et l'érection canonique de la paroisse.

La nouvelle paroisse fût baptisée St-Eugène-d'Argentenay. St-Eugène en souvenir de l'abbé Eugène Bédard, fondateur de la première mission et on ajouta Argentenay pour le nom du bureau de poste.

Du point de vue économique, l'agriculture et l'industrie forestière dominant en importance. La paroisse est située à l'entrée des vastes réserves forestières de la compagnie Domtar. Ceux qui prospèrent dans ces deux domaines ont su s'adapter à leur avantage de nombreux changements technologiques qui caractérisent notre époque.

Il faut ajouter à ces deux pivots économiques l'exploitation de la pierre blanche de très bonne qualité qui a donné naissance à une entreprise prospère qui stimule l'économie de la paroisse.

St-Eugène a connu la plus grosse population vers 1956 avec 1137 habitants pour stagner et finalement régresser où elle s'est maintenue vers 1970 aux alentours de 720 habitants. La municipalité n'a pas échappé au phénomène de l'attrait de la ville lors des reprises économiques, l'abandon des terres dû à la mauvaise qualité de certains sols, de l'absence croissante de relève, etc.

**Région administrative Saguenay—Lac-Saint-Jean; MRC Maria-Chapdelaine; Municipalité Saint-Eugène; Coordonnées 48°59' 72°17'.**


# MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les assemblées régulières du conseil municipal se tiennent chaque premier vendredi du mois à la salle communautaire située au 469 rue du pont à compter de 19 h30.

Monsieur Michel Villeneuve	Maire
Monsieur Bruno Bussières	Conseiller no 1
Madame Lucie Guimond	Conseiller no 2
Monsieur Gilles Dufour	Conseiller no 3
Monsieur Marc-Henri Perron	Conseiller no 4
Monsieur Hugues Gaudreault	Conseiller no 5
Monsieur Rodrigue Bélanger	Conseiller no 6

## ARMOIRIES DE LA MUNICIPALITÉ

Dessinées par un résident de St-Eugène-d'Argentenay, Monsieur Martin Bernier, elles représentent les différentes facettes de la municipalité.

<b>VERT</b>	Forêt	
<b>BLEU</b>	Eau, Bleuets, Rivière	
<b>BLANC</b>	Pierre blanche (calcite)	
<b>BRUN</b>	Agriculture, terres cultivables	
<b>JAUNE</b>	Rayons de soleil pour la moisson (récoltes)	

## PERSONNEL PERMANENT

Karine Ouellet	Directrice générale / secrétaire-trésorière
Karen Ouellet	Adjointe administrative
François Potvin	Inspecteur en bâtiment (Tous les mercredis)
Yvan Gauthier	Employé municipal
Suzie Villeneuve	Brigadière



## Logo

Au début de l'année 2015, la municipalité de St-Eugène-d'Argentenay s'est dotée d'une nouvelle signature. Démontrant la fierté et l'appartenance des gens à leur milieu ce logo est représenté par :

### Ses couleurs vives :

**Nous avons opté pour le bleu qui représente :** l'eau, la rivière, les chutes, le ciel, l'air pur, les grands espaces et les bleuets qui font partie intégrante de notre paysage.

**Le vert symbolise :** la nature, la verdure, les espaces verts, les arbres et la fraîcheur.

**Alors, que le jaune signifie :** la présence des champs, l'agriculture, la joie et la chaleur de l'accueil des gens qui vivent dans notre municipalité.

### Ses symboles :

**La Rivière, paisible et tranquille qui coule et qui ruisselle est le noyau de notre village.**

**Les Chutes, d'une beauté exceptionnelle que l'on retrouve un peu partout sur notre territoire, sont un secret trop bien gardé.**

**L'Église, emblème de notre patrimoine, qui est au cœur de la municipalité.**

**Les Arbres, richesse naturelle, qui rappellent que la forêt se trouve à proximité et qu'on peut y pratiquer plusieurs sports de plein-air.**

**Les Bleuets, fruit du Lac-St-Jean, qui sont cultivés et cueillis dans nos bleuetières.**

**La Gerbe de blé, moisson que les agriculteurs récoltent, qui nous rappelle la présence de ferme sur nos terres.**

**Le dédoublement de l'Église signifie que la municipalité a une vision d'avenir. Elle aspire attirer des promoteurs, des commerces et de futurs résidents dans son milieu accueillant.**

### Sa forme :

Les symboles du logo sont entourés par un trait qui donne une forme ovale. Le résultat de ces éléments réunis font en sorte que St-Eugène-d'Argentenay est sans contredit un lieu où il fait bon vivre.

*En vous promenant dans les rues de St-Eugène-d'Argentenay vous remarquerez que chacun des noms de rues sont ornés de ce nouveau logo.*

## COMITÉS FORMÉS PAR LE CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2018

*Des comités ont été formés afin que des conseillers soient attribués aux différents secteurs d'activités que l'on retrouve dans la municipalité.*

**CONSEILLERS** : M. Gilles Dufour, M. Bruno Bussièrès

- Entretien des chemins (été et hiver)
- État des routes en général

**CONSEILLERS** : M. Marc-Henri Perron, M. Gilles Dufour

- Édifice municipal (salle communautaire, salle municipale)
- Bureau municipal
- Chauffage
- Lampadaires

**CONSEILLERS** : M. Lucie Guimond

- Association des Loisirs & Sports
- Bibliothèque
- Âge d'Or Harmonie

**MAIRE** : M. Michel Villeneuve, Mme Lucie Guimond

- Association de développement (ADS)
- Comité porteur
- Comité MADA

**CONSEILLERS** : M. Rodrigue Bélanger, Mme Lucie Guimond et M. Michel Villeneuve

- Comité de gestion (Ressources Humaines)
- Développement

**CONSEILLERS** : M. Bruno Bussièrès, M. Michel Villeneuve, M. Marc-Henri Perron

- Infrastructures (égout et eau)
- Station de pompage

**CONSEILLERS** : M. Gilles Dufour (Remplacé par M. Michel Villeneuve s'il n'est pas là)

- Comité incendie et Sûreté du Québec
- Matières résiduelles

# BUREAU MUNICIPAL ET COMPTOIR POSTAL



Vous retrouverez les deux services au même endroit soit au : 439 rue principale,  
St-Eugène-d'Argentenay, GOW 1B0

Pour nous rejoindre : Téléphone : 276-1787  
Télécopieur : 276-9356  
Courriel : [argentenay@derytele.com](mailto:argentenay@derytele.com)

Nous offrons les services administratifs de la municipalité ainsi que ceux du comptoir postal  
du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00.

Services offerts par la municipalité : Photocopies, envoi et réception de télécopie, paiement  
des comptes de taxes, informations, réception des requêtes des citoyens, etc.

Si vous désirez rencontrer le maire, il nous fera plaisir de prendre un rendez-vous selon vos  
disponibilités.

Pour information, vous pouvez contacter Karine Ouellet, directrice générale.

Services et produits offerts par le comptoir postal



Timbres	à l'unité, en carnet de 10 et en rouleau de 100
Messagerie prioritaires	livraison le 1er jour ouvrable
Xpresspost	livraison le 1er jour ouvrable ou le suivant
Colis ordinaires	avec ou sans assurance
Courriers à destination des États-Unis et International;	
Preuve de livraison	Signature requise pour livraison
Envois recommandés	Signature requise pour livraison
Enveloppes coussinées	
Enveloppes préaffranchies	petit et grand format
Répertoire des codes postaux;	
Enveloppes de divers formats	

Pour informations, vous pouvez contacter Karen Ouellet, adjointe administrative.

## TAXES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2018

Les taux de taxes pour l'exercice financier 2018 fut adopté par le règlement 171-2017 lors de la séance régulière du conseil municipal tenue le 08 décembre 2017.

- Taxe foncière : demeure à 1,12\$/100\$ d'évaluation.
- La taxe d'aqueduc demeure à 227\$ pour les unités de base reliées au réseau d'aqueduc.
- La taxe spéciale demeure à 234\$ par unité.
- La taxe d'égout demeure à 101\$ par usager du réseau.
- La taxe pour les piscines demeure à 60\$ par unité.
- La taxe pour terrain vague desservi par l'eau demeure à 100\$ par unité.
- La taxe pour les résidences ayant une fosse septique demeure à 61.50\$ pour les résidents permanents et demeure à 30.75\$ pour les résidents saisonniers
- La taxe pour le service de collecte et d'enfouissement des ordures ménagères :
  - Pour le service permanent, la taxation demeure à 210\$,
  - Pour le service saisonnier (sans service), la taxation demeure à 15\$,
  - Pour les ICI, la taxation demeure à 439\$,
  - Pour les fermes, la taxation demeure à 288\$.

Le compte de taxes annuel est toujours payable en trois versements. Le premier dans la première semaine de mars, le deuxième dans la première semaine de juin et le troisième en septembre.

Nous offrons maintenant la possibilité de payer le compte de taxes par Accès D et par les guichets automatiques des Caisses Desjardins du Nord du Lac-St-Jean.

## **POLITIQUE : ACCUEIL D'UN NOUVEL ARRIVANT, RÉSIDENT OU PROPRIÉTAIRE**

L'ADS compense le nouveau résident d'une somme correspondant à la taxe de bienvenue que ce dernier a payée lors de l'acquisition de son immeuble résidentiel. Le nouveau résident doit demeurer sur le territoire de la municipalité de St-Eugène au moment du versement.

Le programme « Nouveau Né » offre à chaque nouvel enfant de la municipalité un certificat-cadeau d'une valeur de 100\$ applicable chez les marchands locaux. Les chèques-cadeaux sont remis lors de leur assemblée générale de l'ADS.

La gestion de ce programme est administrée par l'ADS et la municipalité.



# JOURNAL ÉCHO D'ARGENTENAY

Le Journal L'Écho d'Argentenay est un mensuel communautaire distribué gratuitement le premier jour de chaque mois. L'objectif principal de ce médium d'informations écrit est de permettre aux organismes locaux ainsi qu'à la population de St-Eugène-d'Argentenay de véhiculer une information pertinente au développement collectif.

Des chroniques sur différents sujets sont présentées et elles se rapportent à tous les groupes d'âges.

Les organismes communautaires y présentent leurs activités. Les entreprises du secteur ont la possibilité d'y publiciser leurs services en contrepartie d'une contribution annuelle.

Une section « Petites annonces » donne la possibilité à tous les citoyens d'offrir leurs services, de vendre ou d'acheter des articles.

Ce média se veut interactif. C'est le journal de chacun d'entre nous et tout le monde peut participer à l'élaboration du contenu. Si vous avez des idées de reportages ou de nouvelles chroniques, n'hésitez pas à nous en faire part.

Comme ce journal est élaboré par la municipalité, vous n'avez qu'à appeler au 276-1787 pour nous faire part de vos annonces et de vos commentaires.

*Responsable : Karen Ouellet*



# SERVICE DE LOCATION DE SALLES

L'édifice communautaire est situé au 469 rue du pont. On y retrouve deux salles qui peuvent être louées pour toutes occasions. Pour réserver une des deux salles, vous n'avez qu'à contacter le bureau municipal au 276-1787.



## SALLE MUNICIPALE

Située au 1<sup>er</sup> étage, elle a une capacité de 75 personnes. Le prix de la location est de 100\$ (ménage inclus). Une petite cuisine est disponible. Considérant que le salon funéraire est aménagé à cet endroit au besoin, ce dernier a toujours priorité en cas de location de la salle municipale. Le numéro de téléphone est le 276-7790.

## SALLE COMMUNAUTAIRE

Située au 2<sup>ième</sup> étage, elle a une capacité de 200 personnes. Le prix de la location est de 170 \$ (ménage inclus). Une grande cuisine est disponible. Le service de bar est possible en contactant le président de l'Association des Loisirs & Sports. Le numéro de la salle est le 276-7790.

Les contribuables de la municipalité qui ont donné naissance à un enfant auront accès à la salle gratuitement lors de la célébration du baptême de l'enfant. (ménage 70\$)

Lors de la célébration de l'anniversaire de contribuables de la municipalité ou de personnes qui ont dû quitter pour recevoir des soins appropriés à l'extérieur qui ont 70 ans et plus, la location de la salle est gratuite. (ménage 70\$)

Lors de la célébration de l'anniversaire de mariage de contribuables de la municipalité ou de personnes qui ont dû quitter pour recevoir des soins appropriés à l'extérieur qui ont 50 ans de mariage et plus, la location de la salle est gratuite. (ménage 70\$)

# CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

Une salle de conditionnement physique est située au 3<sup>e</sup> étage de la bâtisse municipale. Le coût de la carte de membre est de 50\$ par personne / année.

Pour plus d'information ou pour vous inscrire appelez au (418) 276-1787.



## GARDERIE SCOLAIRE

Un service de garde est offert au 1<sup>er</sup> étage de la bâtisse municipale durant la période scolaire. Pour le dîner et après l'école.

Pour plus d'information ou pour vous inscrire appelez au (418) 276-0828 (demandez Sophie Bouchard)



## EMPLOYÉ MUNICIPAL

Un employé municipal est disponible du lundi au vendredi, entre 8h00 et 16h00 afin d'effectuer les travaux reliés aux égouts, aux chemins, à l'entretien de l'édifice communautaire, etc. En dehors des heures normales de travail ou la fin de semaine, il ne répondra qu'aux appels d'urgence. Par contre, si avez vraiment besoin de ses services, un tarif horaire sera donc chargé au requérant. Toutefois en cas d'urgence, vous pouvez rejoindre M. Yvan Gauthier sur son cellulaire au 671-1769

# CAISSE DESJARDINS DU NORD DU LAC-ST-JEAN

Siège social

493, rue Principale

St-Eugène-D'Argentenay (Québec)

G0W 1B0

(418) 276-0045



Bonjour,

Il y a quelques temps, vous décidiez d'élire domicile dans les limites de notre municipalité. Un tel changement de lieu de résidence oblige souvent à une certaine réadaptation : au milieu, nouveaux voisins, nouveaux marchands, nouvelle institutions financière également.

Le personnel de votre Caisse Populaire vous souhaite la bienvenue et tient à vous assurer de sa plus totale disponibilité. Chacun sera heureux de vous aider quand bon vous semblera.

Une caisse Populaire, c'est un peu plus qu'une institution financière : c'est un milieu de services diversifiés, qui vise à répondre aux besoins de ses membres, à qui elle appartient.

Espérant que nous aurons bientôt la chance de vous rencontrer, nous vous prions, Madame, Monsieur, d'agréer l'expression de nos sentiments distingués, en attendant d'avoir le plaisir de vous servir.

## **Heures d'ouvertures**

Lundi, mardi, mercredi : 10h00 à 14h00

Jeudi : 10h00 à 19h00

Vendredi : 10h00 à 16h00

Fermé à tous les jours de 11h30 à 12h30

Possibilité d'heures différentes sur rendez-vous (276-0045) et service d'un agent d'assurances générales aussi sur rendez-vous.

*Sylvain Rouleau, Directeur Général*

# COMITÉS



Voici les organismes bénévoles que l'on retrouve dans la municipalité.

	Page
☞ Club d'aéromodélisme, Comité des bénévoles	14
☞ Association de développement de St-Eugène (ADS)	15
☞ Association des Loisirs & Sports de St-Eugène	16
☞ Bibliothèque municipale, comité de décès	17
☞ Club d'Âge d'Or Harmonie St-Eugène-N.D. de Lorette	18
☞ St-Vincent de Paul, Comité secourisme communautaire	19
☞ Fête de famille et des voisins, Fête de Noël, Salon funéraire	20
☞ Ordre Séculier Franciscain, Comité Porteur	21
☞ Réseau de services	22

## COMITÉ CLUB D'AÉROMODÉLISME



Président	M. Serge Grenier
Vice-président	M. Marc Tremblay
Secrétaire	Mme Édith Mailloux
Directeurs	M. Christian Sauvageau

## COMITÉ DES BÉNÉVOLES



Présidente	Mme Éliette Langevin
Vice-présidente	Mme Micheline Dufour
Secrétaire-Trésorière	Mme Lucie Guimond
Directrices	Mme Marie-Claire Gauthier
	Mme Marguerite Savard
	Mme Yvonne Tremblay

Le Comité de Bénévoles de St-Eugène offre des services personnalisés aux personnes du troisième âge ou aux personnes handicapées. Les services offerts sont l'accompagnement pour magasinage, épicerie, emplettes; l'accompagnement pour rendez-vous chez les spécialistes et à l'hôpital; la prise de tension artérielle, diabète et le prêt de matériel tel : béquilles, chaise roulante, marchette, canne, banc de bain, etc. (un montant de 5\$ de dépôt est demandé et est remis au retour du matériel en bon état).

# ASSOCIATION DE DÉVELOPPEMENT ST-EUGÈNE

Président	M. Romuald Potvin
Vice-Président	M. Michel Frappier
Secrétaire	Mme Jeanine Caouette
Directeurs (trices)	Mme Mélissa Larouche
	Mme Sophie Bouchard
	Mme Micheline Belley
	M. Gilles Dufour
	Mme Katy Imbeault
	M. Raymond Sauvageau



Qu'est-ce que l'ADS ? C'est une association qui a vu le jour à St-Eugène le 1<sup>er</sup> mai 1992, suite à un forum sur : « L'avenir de notre milieu ».

L'association travaille en collaboration avec les élus municipaux à l'élaboration de projets en tenant compte des aspects sociaux, économiques, culturels et environnementaux du milieu.

Les actions menées par le comité reposent sur la participation des citoyens de la municipalité; des citoyens animés d'un même désir de trouver eux-mêmes des solutions aux problèmes de leur communauté et ce, à partir d'expériences diverses et possédant des talents et qualités variés.

Le comité de développement fonctionne sur une base bénévole. Il doit s'appuyer parfois sur des ressources externes comme par exemple les organismes oeuvrant sur le territoire de la municipalité.

L'ADS participe depuis plusieurs années à l'aménagement du site de la 9<sup>ième</sup> chute de la rivière Mistassini. En partenariat avec la municipalité de St-Eugène-d'Argentenay, par le biais du Programme de mise en valeur des ressources en milieu forestier, de nombreux travaux ont été effectués à cet endroit. On y retrouve des sentiers pédestres, des tables et bientôt un abri avec installations sanitaires pour les usagers du site. On peut y admirer aussi une ormeraie centenaire. Un site touristique à ne pas manquer.

L'Association de développement de St-Eugène vous invite donc à leur faire part de vos projets. Ils demeurent attentifs aux besoins des citoyens et c'est avec vos idées et vos projets que l'on peut assurer l'avenir de notre milieu...

## ASSOCIATION DES LOISIRS & SPORTS ST-EUGÈNE

Présidente	Mme Sophie Bouchard
Secrétaire	Mme Mélissa Larouche
Trésorière	Mme Vicky Tremblay
Directeurs (trices)	Mme Lison Lessard M. Gilles Dufour Mme Micheline Belley

Voici les activités qui sont offertes à la population pendant tout l'année par l'Association des Loisirs & Sports

- \* Carnaval
- \* Fête de la St-Jean-Baptiste
- \* Journée de la famille



La patinoire extérieure et le Relais sont des endroits très fréquentés pendant la saison hivernale. Une personne s'occupe de la surveillance ainsi que de l'ouverture du Relais pendant les soirs de la semaine ainsi que la fin de semaine. Le numéro de téléphone pour le Relais est le 276-9806.

Pendant la période estivale, deux animateurs animent le terrain de jeu pour les jeunes de 5 à 12 ans. Ce projet étalé sur une période de 6 semaines, est offert en partenariat avec la municipalité.



# BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



La bibliothèque municipale est située au premier étage du centre communautaire au 469 rue du Pont. Le numéro de téléphone est le 276-7790. La bibliothèque est le coeur de la vie culturelle de notre municipalité.

En effet, la bibliothèque municipale est en mesure d'offrir à toute sa population de multiples services ainsi que des activités culturelles.

Desservie par la Bibliothèque Centrale de Prêt du Saguenay Lac-St-Jean, la bibliothèque municipale possède une collection de romans adultes-adolescents, de documentaires adultes, de livres pour jeunes, de CD, d'œuvres d'art, de livres-cd, de films vidéo qui subissent une rotation tous les deux mois. Elle offre également le service des demandes spéciales ainsi qu'un Club des Best-Sellers. Les prêts faits maintenant de façon informatisée, le sont pour une période de trois semaines.

La bibliothèque ouvre ses portes tous les mercredis de 18h30 à 19h30. Le personnel bénévole pourra vous accueillir pour ainsi vous inscrire et par la suite pour emprunter ou remettre vos livres et documents.

Personnes responsables : Mme Angèle Labrecque 276 3636

## COMITÉ DE DÉCÈS

Responsables

Mme Marie-Alice Deschesne

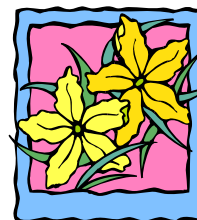
Mme Micheline Dufour

Mme Pauline Dumont

Mme Marielle Rousseau

Mme Huguette Savard

Mme Yvonne Tremblay



Le Comité de décès consiste à offrir une assistance pour le repas qui suit les obsèques. Les seuls frais à déboursier sont ceux de la nourriture; le service ainsi que la préparation sont offerts à titre bénévole. Les familles affligées d'un deuil n'ont qu'à communiquer avec un des membres du comité de décès afin de faciliter leur tâche.

# CLUB D'ÂGE D'OR HARMONIE

## ST-EUGÈNE - N.D. DE LORETTE

Présidente	Mme Madeleine Perron
Vice-Président	M. Normand Schmitt
Secrétaire	Mme Claire Perron
Trésorière	Mme Micheline Dufour
Administrateurs	Mme Rachel Fortin
	Mme Ghislaine Perron
	Mme Yvonne Tremblay



Le Club d'Âge d'Or Harmonie est un organisme à but non lucratif dont le but premier est d'organiser des activités récréatives auprès des personnes du troisième âge. Depuis quelques années, les gens de la municipalité voisine ont décidé de se joindre à ceux de St-Eugène pour ne faire qu'un. L'HARMONIE y est présente à longueur d'année. Le club compte plusieurs membres ainsi que des membres amis.

À tous les lundis à partir de 13h00, l'association tient ses activités hebdomadaires à la salle communautaire. Jeux de poches et de cartes sont principalement au rendez-vous. De plus, une session d'activité physique est prévue à l'horaire. VIACTIVE est conçu pour aider à bouger plus régulièrement. Créé par Kino-Québec, il est offert, depuis 1988, aux regroupements d'aînés de la province. Les pauses exercices VIACTIVE, exécutées au son d'une musique dynamique et entraînante, permettent d'initier les aînés à l'activité physique.

Des soirées d'activités sociales sont tenues les jeudis soirs en alternance entre les deux municipalités. De soupers avec soirées sont régulièrement organisés pour différentes occasions. Les tournois de cartes sont toujours aussi appréciés. Une semaine entière est même consacrée à l'âge d'or. On y retrouve une foule d'activités diversifiées. Les activités

de l'association font relâche pendant la période estivale mais ce n'est que pour reprendre en force dès septembre.

## ST-VINCENT-DE-PAUL

Présidente	Mme Françoise Imbeault
Vice-présidente	Mme Émilienne Bouchard
Secrétaire/trésorière	Mme Jeanne Bouchard
Directeurs (trices)	Mme Lise Doucet Mme Françoise Gauthier Mme Yvonne Tremblay



Vêtements et différents articles à vendre à prix abordables. Le comptoir vestimentaire est ouvert tous les mardis de 12h30 à 15h00 et sur demande au près des personnes responsables. Il est situé au 3<sup>ième</sup> étage du centre communautaire. Vous pouvez aller y porter les vêtements que vous ne portez plus.

## COMITÉ DE SECOURISME COMMUNAUTAIRE

Responsables	Mme Linda Lalancette	276-3819
	M. Simon-Pier Courbron	276-1085
	Mme Nicole Lavoie	276-5522
	Mme Claudia Leclerc	276-5856
	Mme Sylvie Dufour	276-5913
	M. Marc Tremblay	276-1261
	Mme Marie-Lou Courbron	671-7641
	M. Alexandre Guimont	218-1642



## LA FÊTE DE LA FAMILLE ET DES VOISINS

La municipalité de St-Eugène et le comité des loisirs en collaboration avec le Comité Porteur organise à chaque printemps la fête de la famille et des voisins. On vous invite à venir fêter en grand nombre, cette belle activité qui se déroule habituellement à la salle communautaire.

Pour information appelez au bureau municipal au (418) 276-1787.



## LA FÊTE DE NOËL

La municipalité de St-Eugène en collaboration avec le Comité Porteur organise à chaque année, la fête de Noël. On vous invite à venir fêter en grand nombre, cette belle activité qui se déroule à la salle communautaire. Cette activité est spécialement organisée pour tous les enfants de la municipalité de St-Eugène. Au programme : dépouillement de l'arbre pour le plaisir des petits et des grands (cadeaux offerts à chacun des enfants présents et inscrits) ensuite, suivra un léger goûter. Un spectacle de Noël est présenté à l'église.

## SALON FUNÉRAIRE



Il est situé au rez-de-chaussée de l'édifice du centre communautaire. Dès que vous contactez la Maison Funéraire Hébert & Fils (276-1411), ce dernier communique avec Madame Hélène Boudreault pour les dispositions à prendre pour l'organisation du salon.

# ORDRE SÉCULIER FRANCISCAIN

Présidente	Mme Rita St-Pierre
Vice-Présidente	Mme Fernande Lavoie
Secrétaire	Mme Lise Bouchard
Responsable/formation	Mme Yolande Labrecque



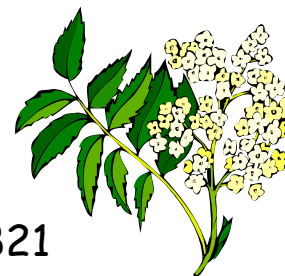
La fraternité a été fondée à St-Eugène en 1947; l'ordre compte environ cinquante-cinq membres. Ce que font les membres de l'Ordre Séculier Franciscain :

- ☞ L'Assistance à la Sainte Messe le plus souvent possible;
- ☞ Récite le chapelet avant la messe;
- ☞ Visite les malades
- ☞ Aide ceux qui ont besoin de réconfort;
- ☞ Si la famille a besoin d'aide à la maison pour les repas le soir, des bénévoles peuvent y aller sur demande.

Les personnes qui sont intéressée peuvent aller aux rencontres pour connaître ce qu'est l'Ordre Séculier Franciscain. Il y a un temps de formation avant l'engagement pour connaître qui est François d'Assise, celui qui a imité, marché sur les traces de Jésus crucifié, qui passait des heures en contemplation devant un crucifix.

## COMITÉ PORTEUR

Président	M. David Lamontagne	276-4821
Administrateurs (trices)	Mme Jeanine Caouette	276-4018
	Mme Micheline Dufour	276-6422
	Mme Marthe Gauthier	276-0989
	Mme Karine Ouellet	276-1787



# RÉSEAU DE SERVICES

## ☞ ÉCOLE ST-LOUIS-DE-GONZAGUE

537, rue principale  
Téléphone : 276-0106  
Directeur : M. André Boudreault



## ☞ FABRIQUE ST-EUGÈNE

511, rue principale  
Téléphone : 276-2536  
Responsable : Mme Hélène Boudreault



## ☞ POINT DE CHUTE DU CENTRE MARIA-CHAPDELAINÉ

Prises de sang et vaccination des enfants  
469, rue du pont (1<sup>er</sup> étage)  
Téléphone : 276-7790



## ☞ RELAIS DE L'ASSOCIATION DES LOISIRS & SPORTS

431, rue principale  
Téléphone : 276-9806

## ☞ RÉSIDENCE RIVES SEREINES

513, rue principale  
Propriétaire : M. Daniel Belley  
Téléphone pour location d'un loyer : 276-3028 ou 239-0220  
Immeuble avec 11 logements    2 appartements 4½  
9 appartements 3½



## COMMERCES ET ENTREPRISES

BLEUETIÈRE COOPÉRATIVE ST-EUGÈNE	469, du pont c.p. 175	276-7759
COIFFURE KANDIE	650, Principale	706-8600
DUFOUR & FRÈRES INC.	132, Principale	276-1478
EXCAVATION & BORDURES G.R.	243, Principale	276-1478
DÉPANNEUR JD	548, Principale	276-0648
LIGNES DE STATIONNEMENT DU NORD	146, Principale	276-6788
RESTAURANT 4 SAISONS	344, Principale	276-4825
RONDEAU PIÈCES D'AUTO INC.	250, Principale	276-0000
TRANSPORT M.Y. CARON	625, Principale	276-4013

ENTREPRENEUR POUR LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DE LA RÉCUPÉRATION : RMR TÉLÉPHONE : **418 239-0513**



## ON RÉCUPÈRE

Si vous n'avez pas de bac de récupération, bien vouloir contacter le bureau de la municipalité au 276-1787.







*Au plaisir de vous accueillir dans  
notre belle municipalité*



*de St-Eugène-d'Argentenay*